

Image not found or type unknown



Remboussement d'un credi a consommation

Par **yarcki**, le **29/01/2009** à **11:15**

bonjour

j'ai fait un crédit a la consommation avec mon ex épouse . j'ai cardais les crédits pour moi ,mais je me suis retrouver dans l'impossibilité de rembourser un crédit .j'ai demande un temps pour pouvoir reprendre le remboursement d'un montant d'environ 6700 euros en 2007. depuis fin 2007 mon dossier est chez le huissier .j'avais 19500 euros a rembourser et aujourd'hui il me reste 19050.54 euros encore a rendre, dont 18000 intérêt.
je rembourse entre 300 et 450 euros par mois selon mon salaire

y a t il une solution pour faire baisser les intérêts.

Par **timati**, le **29/01/2009** à **11:41**

18000€ d'intérêts sur 19050 de montant!!!!!!!!!!!!!! Euh, c'est un peu énorme ça. Ce ne serait pas plutôt des frais d'huissiers ou autres choses de ce genre?

Par **yarcki**, le **29/01/2009** à **12:40**

non, c'est ce que ma dit la secrétaire ,
que les intérêt étaient calcul sur la somme total du crédit de base soit environ 120 000 f a l'époque.
merci timati

Par **timati**, le **29/01/2009** à **13:48**

Ok mais je vois pas ce que ça change.

Même si à l'époque c'était en Francs le montant du capital reste le même. A quel taux avez vous signé ce crédit et qu'avez vous déjà effectué comme remboursement?

Par **yarcki**, le **29/01/2009** à **19:50**

désolé mais je n'ai pas mis tout l'histoire

voilà ,je suis passé a la banque de France pour un dossier de sur endettement qui a été accepté a l'époque (2000) mais c o f i c a, elle a lancé une procédure devant le tribunal administratif pour demande le remboursement total du crédit a un taux 17.50% environs en cas de non paiement.le crédit devais ce terminer début 2007,mais avec le divorce j'ai pris du retard. il me reste environs 6 700 euros.

j'espère avoir rien oublié à te dit.

merci encore timati